

Avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales après infructuosité pour la 2eme la fois

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et des délégations des articles n°36-37-38 et 39 de la Loi n°23-12 du 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

La Direction de la protection civile de la wilaya de Souk-Ahras, lance le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après **INFRUCTIOSITE POUR LA 2EME FOIS REALISATION D'UN POSTE ROUTIER DE LA PROTECTION CIVLE OUED KBARIT SOUK- AHRAS**.

* Les entreprises intéressés par le présent l'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales, ayant Seules les entreprises disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus(Activité principale Bâtiment+ (01) une attestation de bonne exécution dans le domaine du bâtiment catégorie A) et disposant des capacités financières, techniques, professionnelles, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne pour l'exécution de l'objet du présent appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges Gratuitement à l'adresse suivante: **DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE, Cité REBBAHI NOUAR, commune de Souk-Ahras**, à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le **BOMOP,la presse électronique et le portail électronique**

* Les offres devront-être présentées conformément aux dispositions de l'article: **01 (pages 10 et 11)** du cahier des charges.

* les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la **DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE Cité OQBA IBN NAFAA (REBBAHI NOUAR) - commune de Souk-Ahras**.

* La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** fermes après la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le **BOMOP la presse électronique et le portail électronique**.

* Le dernier délai de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **11 h 00 mn**, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* La réunion d'ouverture des plis aura lieu en une seule séance, le dernier jour ouvrable correspondant au dernier quantième de dépôt des offres de **08 h 30 à 11 h 00**, à l'adresse sus indiquée.

* Les offres seront valides pendant **90 jours + 21 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres, fixées par le service contractant.

*Les offres qui ne sont pas présentées selon les conditions déterminées ci-dessus, et dans les délais fixés par l'administration dans le présent avis, ne seront pas acceptées.

*Les soumissionnaires peuvent participer à la réunion d'ouverture des plis, le présent avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires dépositaires d'offres à participer à la réunion d'ouverture des plis.